

**COMMUNE DE RANS**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Mercredi 13 septembre 2023**  
**20 heures**  
**N° xx/2023**

**Présents :**

BARATA Susana, BRUGNOT Ariane, CHARLES Fabien, LOUIS Jocelyne, MARQUEZ Nadia, MORLIER Jean-Louis, ROUGEOT Fabienne, SHAEGIS David, TEMPESTA Raphaël, THUREL Amandine

Absents excusés :

Absents :

PIGNY Eric, POULENARD Florent

CHAUTEMPS Eric donne procuration à SHAEGIS David

SAVIN Brigitte donne procuration à MORLIER Jean-Louis

**QUORUM** : 10. Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20h00.

Amandine THUREL est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Valide à l'unanimité le procès-verbal de la séance du dernier Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal

**Vote et délibère :**

- pour retenir la proposition de La FABRIKE pour les travaux Centre Bourg (9 voix pour La Fabrike, 0 voix pour Kotarski, 3 voix pour Boudier),

Vote à 11 pour, 0 abstention, 1 voix contre la subvention de 200€ pour l'aide au Maroc,

**Est avisé**

- des réserves déclarées sur le chantier de rénovation du crépi du clocher,

**Prends connaissance :**

- qu'une étude sur le remplacement du véhicule-camion communal est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Le Maire,  
Jean-Louis MORLIER

La secrétaire de séance,  
Amandine THUREL

